

Hier matin, Franck Robine a rencontré socioprofessionnels et élus de la cité des falaises. Trois heures de discussions et l'annonce de la reconduction des autorisations d'occupation temporaire et de l'ouverture des plages à partir du jeudi de l'Ascension

Le préfet l'a répété aux professionnels des différents secteurs rencontrés, hier matin sur le port et en mairie de Bonifacio : « Nous sommes dans une phase transitoire avec ce déconfinement. Il faut attendre encore une quinzaine de jours, donc jusqu'au 2 juin, pour avoir quelques certitudes quant à l'évolution sanitaire de la situation, qui conditionnera la reprise d'activité dans les différents domaines, et plus particulièrement dans ceux qui sont liés au tourisme. Et pour cela, le comportement individuel sera fondamental. »

Grosse réunion de travail sur le terrain et en plusieurs temps pendant plus de trois heures hier matin, donc, pour Franck Robine et le sous-préfet de Sartène, Arnaud Gillet, qui sont venus à la rencontre des élus bonifaciens et des socioprofessionnels. Bate-liers, premier prud'homme, responsables d'activités nautiques ou de structures de pèche et grande plaisance, représentants de la capitainerie, hôteliers, res-

tauteurs ont été invités à exprimer leurs inquiétudes face à la saison qui s'ouvre. « Nous avons demandé à ces personnes de se faire les porte-parole de leur profession, d'exprimer les inquiétudes qui sont les leurs. C'était important d'entendre ces demandes très concrètes, qui témoignent avant tout de la volonté des professionnels de travailler et non pas d'attendre d'hypothétiques aides », note le maire de Bonifacio, Jean-Charles Orsucci.

Dans les discussions, deux annonces ont émergé : la reconduction des AOT 2019 pour la saison qui s'ouvre, et l'ouverture des plages pour le jeudi de l'Ascension, avec en corollaire, l'autorisation des activités nautiques.

Pour la première, le préfet a souligné sa volonté de reconduire « les autorisations d'occupation temporaire sur la base de celles qui ont été accordées l'an passé. Les nouvelles demandes qui ont pu être formulées sont étudiées au cas par cas et seront accordées si elles ne posent pas de souci par-

ticulier. » Mais les socioprofessionnels ont souhaité aller plus loin dans leur démarche et ont demandé une prolongation de la durée de ces AOT au-delà de la date habituelle du 31 octobre, notamment pour permettre l'équilibre économique de leurs activités. « Je ne suis pas contre le principe, mais il faut voir précisément ce que nous pouvons faire sur le sujet », a avancé le préfet, tandis que le sous-préfet, Arnaud Gillet, mettait en avant des difficultés « dues aux grosses tempêtes que nous avons depuis quelques années entre fin octobre et fin novembre. Cela sera aussi à prendre en compte car la prolongation ne peut évidemment pas se faire contre la sécurité de tous. »

Quant à l'ouverture des plages, nécessairement attendue, elle devrait intervenir dès ce jeudi, qui marquera le pont de l'Ascension.

Une date qui pourrait être « un bon test pour voir comment les gens se comportent ». Mais si le principe est acté, l'arrêté préfectoral autorisant l'ouverture des plages ne sera pas pris avant mercredi.

« Je vais réunir les maires une nouvelle fois ce mardi et nous allons établir ensemble les modalités d'ouverture des plages. Le regroupement des demandes et modalités d'accueil sur les plages par communautés de communes permettra de rendre la chose plus lisible pour les habitants, qui ont besoin d'avoir des directives claires et identiques sur un territoire donné », a détaillé Franck Robine.

Aura-t-on simplement le droit de se balader sur les plages ? D'y poser sa serviette et d'aller nager ? D'y faire un pique-nique ? Des modalités seront possibles « en fonction des plages et de leur typologie ».



Le préfet a rencontré hier des socioprofessionnels et des élus de la cité des falaises.

PHOTOS SANDRINE ORDAN

À noter qu'avec l'autorisation de l'accès aux plages vient aussi l'accès aux ports de plaisance et aux activités nautiques, « pour peu que le nombre de dix personnes, encadrants compris, soit respecté, comme cela se fait pour d'autres activités en plein air ».

« Si les tarifs ne sont pas cohérents, personne ne viendra »

S'ils ont apprécié ces annonces, les professionnels de la mer et du tourisme ont également fait part d'autres inquiétudes, au premier rang desquelles les dessertes maritimes et aériennes. « On a tous fait des simulations pour venir cet été depuis le Continent. Un tarif à 800 ou 1 000 € par personne est incompréhensible. Si des tarifs cohérents ne sont pas appliqués, personne ne viendra en Corse, quand bien même les conditions sani-

taires le permettraient. » Sur le sujet, difficile pour le préfet d'avancer une réponse toute faite « car tout cela est soumis à l'évolution de la situation épidémiologique. En ce qui concerne la desserte de l'île, les liaisons directes avec Paris, via Roissy, vont rapidement reprendre. Il faudra, en revanche, attendre au minimum la fin juin pour savoir ce qu'il en sera pour les passagers venant de l'espace Schengen et de quelques autres pays. »

En ce qui concerne l'aérien, la question des opérateurs low cost a également été évoquée : « On sait que Volotea mise sur la Corse depuis sept aéroports français, et c'est très positif. Les choses sont moins évidentes pour ce qui est d'Easyjet et Ryanair. Quoi qu'il en soit, l'apport des low cost sera nécessairement réduit dans l'offre de vols. L'effet des transports de la Corse devrait en savoir plus dans

les jours à venir », a avancé Franck Robine.

Da côté des bateaux, et puisque la question a été évoquée lors des réunions de l'Assemblée de Corse, le préfet a précisé que la règle des 100 passagers par bâtiment a été revue, « pour permettre aux navires d'embarquer 30 % de passagers par rapport à leur capacité totale ».

Les mesures annoncées étaient attendues tant par les professionnels que par l'ensemble des habitants. Des questions, pourtant, restent en suspens (voir par ailleurs). Mais Franck Robine s'est voulu optimiste : « Nous allons tout faire pour ouvrir dans de bonnes conditions. Les Corses ont été exemplaires pendant le confinement. Il n'y a donc pas de raison de ne pas réussir le déconfinement et d'annuler la saison dans les meilleures conditions possibles. »

SANDRINE ORDAN



Franck Robine s'est voulu optimiste quant au déconfinement et à l'approche de la nouvelle saison touristique.